

Image not found or type unknown



Délai de réembauche après pse

Par **paulinou3**, le **19/05/2009** à **14:49**

Bonjour,rrrnJe suis actuellement salariée en CDD dans une entreprise en plan de sauvegarde de l'emploi. Naturellement, mon contrat n'est pas renouvelé, mais dans le cadre du PSE, au bout de combien de temps l'entreprise peut elle à nouveau recruter en externe?